

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 1

Le mardi 18 février,
à 6 heures du matin,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35 a expulsé,
par avion spécial,
une famille sans-papiers
avec 5 enfants
dont 4 scolarisés
au collège et en école primaire.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 2

Depuis son arrivée en 2012,
le secrétaire général
de la préfecture 35 a multiplié
les arrestations déloyales
des étrangers sans-papiers
qui venaient faire des
démarches à la préfecture.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 3

Depuis 2012,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35 continue,
comme sous Sarkozy,
de laisser attendre dehors
pendant des heures
les usagers du service
étrangers. Seuls les usagers du
service des cartes grises
peuvent attendre dedans.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 4

Depuis 2012,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35 a supprimé
la possibilité de joindre le
service des étrangers
par téléphone. Il oblige ainsi
les étrangers à faire la queue
dehors pour obtenir un simple
renseignement.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 5

Depuis 2012, le **secrétaire général de la préfecture 35** oblige les étrangers à fournir des documents qui ne sont pas exigés par la loi pour faire des demandes de titres de séjour.

Et quand ils les fournissent, la préfecture les accuse souvent de fournir des faux.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 6

Depuis 2013,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35
exige et photocopie
une pièce d'identité
pour les bénévoles qui
accompagnent des étrangers
dans leurs démarches.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 7

En 2013, durant une manifestation dans « sa préfecture », le **secrétaire général de la préfecture 35** a proposé de rencontrer une délégation et a fait venir la police pour arrêter cette délégation.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 8

Depuis 2012,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35
a fait perdre leur travail,
leur logement ou leurs
allocations à des étrangers en
situation régulière à cause des
complications administratives.

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 9

Depuis 2012,
le **secrétaire général**
de la préfecture 35
utilise les médias
pour désinformer la population
sur la réalité
de l'accueil des étrangers
dans « sa préfecture ».

DÉMISSION !

XÉNOPHOBIE 35

ACTE 10

Depuis 2013,
faute de pouvoir enfermer
les familles sans-papiers
en centre de rétention,
**le secrétaire général
de la préfecture 35**
assigne à résidence ces familles
à la Guerche-de-Bretagne
dans un lieu privé qui « collabore »
à sa politique d'expulsion.

DÉMISSION !